

Décision Générale colonial

Décision n° 458 14 mai 1948

n° 458 14

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 14 mai 1948
Numéro JO n° 5 du 31/05/1948	Date du numéro 31 mai 1948

TEXTE INTÉGRAL

Est rapportée la décision n° 307 du 25 mars 1948 susvisée, Un congé administratif de trois mois pour en jouir à Djibouti est accordé à M. Ramanantsehero infirmier contractuel en serviee à l'hôpital colonial.